

Questionnaire aux listes présentes aux élections municipales, 15 et 22 mars 2020 Réponses de la liste « Enfin l'écologie »



Perpignan, le 09 mars 2020

1- Quelle place accordez-vous au patrimoine dans l'image de la ville, et pensez-vous que cela constitue un levier de développement et de cohésion sociale ?

Notre ville de Perpignan dispose d'un patrimoine diversifié et exceptionnel. Que ce soit en matière de développement économique et social, ou encore en matière de résilience au changement climatique, il est primordial de s'appuyer sur la solidité des ressources patrimoniales.

2- Entendez-vous promouvoir une politique de développement culturel impliquant le patrimoine architectural, artistique et naturel ou environnemental de Perpignan ?

Oui, suite à un inventaire et diagnostic de l'état des lieux, une convention citoyenne de la culture et du patrimoine sera associée à la définition de nos orientations. Les associations et organismes spécialisés seront étroitement liés à la concertation préalable à tout projet d'investissement ayant une incidence sur le volet patrimonial.

En ce qui concerne les musées et les institutions culturelles :

3- Envisagez-vous d'achever le musée de Ruscino et de l'ouvrir au public ?

Oui, sur le principe, mais sous réserve de la faisabilité technique et financière de ce projet majeur pour l'histoire du Roussillon et de Perpignan. En effet, un projet au rabais ne permettrait pas la continuité correcte du travail archéologique et la mise en valeur du site. Aussi, un programme doit être défini préalablement à toute mise en œuvre.

4- Envisagez-vous de remettre à niveau le musée Joseph-Puig (une des plus importantes collections numismatiques de France) ?

Oui, toutefois la seule présence de cette spécialité permet difficilement d'attirer et de renouveler le public. Ainsi, un projet muséal et culturel, incluant le jardin attenant, avec des événements diversifiés et fréquemment renouvelés, permettrait certainement de redynamiser et de mettre en valeur cette collection et le musée dans son ensemble.

5- Envisagez-vous de créer un musée d'histoire et de civilisation catalane qui prenne la suite de la Casa Pairal, musée pionnier des années 1950 aujourd'hui fermé ? Quelle destination entendez-vous donner aux collections de l'ancienne Casa Pairal, aujourd'hui stockées ?

Oui, nous actualiserons également les collections avec la culture catalane contemporaine et en y associant la culture gitane de Perpignan. Un site approprié devrait y être dédié à proximité du centre ancien. Comme pour le mémorial de Rivesaltes, en partenariat avec le Département et la Région, nous mettrons en place un site transfrontalier à la hauteur des enjeux.

6- Envisagez-vous un musée ou un lieu centré sur l'histoire de la ville et de son architecture, en liaison avec le Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine requis dans la convention « Ville d'Art et d'Histoire » ?

Oui, en lien et en synergie avec les réponses précédentes.

7- Pouvez-vous donner des garanties quant à la présence, pour ces établissements, du personnel qualifié (conservateurs du Patrimoine et collaborateurs) en nombre suffisant et du budget de fonctionnement permettant à ces établissements de mener une politique culturelle visible et active ?

Bien sur, la qualité du service public culturel implique le recours à des agents aux compétences spécialisées dans cette filière. La conservation et la mise en valeur du patrimoine, comme dit précédemment, étant une de nos priorités pour le développement de la ville, nous y affecterons les moyens adéquats.

8- Pouvez-vous vous engager à ce que les musées de Perpignan disposent annuellement et de façon pérenne d'un budget d'acquisition et de restauration des collections ? Donnez un chiffre annuel, en €.

Oui, il est fondamental de s'assurer de la pérennité, de la qualité et de l'actualisation des collections. Sur la lancée du travail effectué par le Département pour le patrimoine religieux ou maritime ces dernières années, nous travaillerons pour cela en étroite relation avec l'ensemble des organisations et institutions avec lesquelles nous pourrions définir un budget précis.

9- Pouvez-vous vous engager à ce que les églises historiques de Perpignan (y compris la cathédrale) soient régulièrement ouvertes au public et surveillées, en y consacrant les moyens nécessaires en partenariat avec les personnes concernées (paroisses, DRAC) ?

Oui, en fonction des moyens humains et technologiques disponibles pour assurer comme il se doit la sécurité des œuvres sensibles.

10- Pouvez-vous vous engager à rendre au théâtre municipal « Jordi Pere Cerdà » sa vocation exclusive de théâtre et de salle de spectacles, en entreprendre la restauration (décors de la salle, salle Jean-Cocteau, etc) et à revenir sur les aménagements malheureux de 2019 (envahissement du hall par les sanitaires, etc.) ?

Vous engagez-vous à solliciter de l'État sa protection au titre des Monuments historiques ?

Le théâtre municipal doit rester un théâtre et un lieu dédié à la culture, ce qui n'exclut pas non plus un usage pour des conférences ponctuelles. De même, les étudiants méritent de disposer d'un véritable outil de travail universitaire dédié à la formation. La confusion spectacle/enseignement n'est bonne pour personne. La demande de protection au titre des Monuments historiques sera effectuée.

11- Pouvez-vous vous engager à conserver dans le patrimoine municipal l'ancienne annexe du petit lycée Arago (centre Walter-Benjamin), œuvre de L. Baille et lui donner une destination en rapport avec sa situation et son intérêt architectural ?

Oui, en lien étroit avec le musée Rigaud, le centre WB deviendra la succursale du musée, spécialisée sur l'art contemporain. Plus largement, nous souhaitons construire un écosystème culturel et économique relié à cet ensemble muséal. La réouverture d'une école des arts et du design, la revitalisation de la rue piétonne des Augustins par l'artisanat et le commerce de qualité renforceront ce pôle historique et attractif à Perpignan.

12- Parmi les ensembles architecturaux de Perpignan, les anciens couvents des Carmes et des Dominicains ne bénéficient pas jusqu'à présent de programmes cohérents de réaffectation et de restauration. Pouvez-vous indiquer quelle sera votre politique à cet égard ?

Oui, comme précédemment, dans une vision de mise en valeur du patrimoine au bénéfice du développement de la cité, nous chercherons là aussi à mettre en valeur un pôle culturel et économique dédié à l'art Roman, Gothique et mettant en lumière l'extraordinaire patrimoine religieux et militaire de Perpignan.

13- Vous engagez-vous à étudier les conditions de la renaissance d'un enseignement artistique à Perpignan, en liaison avec l'université ou par la création d'une nouvelle école des Beaux-Arts ?

Oui, la fermeture de cette école a été une grave erreur. En lien avec le Ministère de la culture et les collectivités locales (Ville, Département, Région) nous remettrons cette école à l'ordre du jour en y proposant un enseignement spécialisé sur le Design touristique et l'architecture.

En ce qui concerne le centre historique :

14- Le plan d'urbanisme (PSMV) du SPR (secteur sauvegardé) a été récemment révisé (arrêté du 04.07.2019).

a. Êtes-vous favorable à ce PSMV révisé ?

Non

b. Si oui, pourquoi ?

c. Si non, quelles mesures comptez-vous prendre pour modifier ou réformer ce plan ?

Nous proposerons une révision de ce PSMV avec pour objectif de sauvegarder le patrimoine et de sa mise en valeur. Néanmoins, en fonction des impératifs liés aux financements acquis au titre du NPNRU, nous utiliserons les crédits disponibles en éliminant les OAP destructrices.

15- Le centre-ville comporte un bâti ancien très important et divers, parfois dégradé. Envisagez-vous d'établir une structure ou un service de conseil, d'aide et d'appui technique aux propriétaires pour les aider à conserver ce patrimoine ?

Oui, en lien avec l'indispensable rénovation énergétique des bâtiments anciens, nous favoriserons un guichet centralisé d'information et de conseil aux particuliers et à destinations des copropriétaires.

Pensez-vous qu'une politique active de sensibilisation, de diagnostic technique, de formation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises appelées à intervenir dans le centre-ville historique soit souhaitable ?

Oui, la formation continue doit permettre de mettre à niveau les compétences en fonction de ces objectifs. Le CAUE retrouvera un rôle de conseil.

Si oui, êtes-vous prêt à mettre en œuvre une telle politique avec les moyens, en particulier humains et qualifiés, appropriés ?

Oui, d'abord en mutualisant les compétences et en renforçant une coopération entre les différents services existants.

16- Le centre-ville doit rester vivant et disponible pour ses habitants. Vous engagez-vous à promouvoir sa réhabilitation prioritairement au bénéfice des populations existantes, en favorisant d'abord l'appropriation des quartiers et des espaces publics par les habitants ?

Oui, nous ne souhaitons pas une gentrification du centre historique de la ville de Perpignan. Un programme sera mis en place en concertation avec les habitants et en valorisant la prégnance de la culture gitane et catalane dans le centre-ville, y compris dans la forme urbaine à conserver et à moderniser. Ainsi, un habitat participatif pourra être envisagé dans certains îlots.

Vous engagez-vous par ailleurs à agir pour le renouveau commercial du centre-ville ?

Oui, c'est un axe fort et prioritaire de notre programme pour réparer Perpignan.

17- La révision du PSMV était prioritairement orientée vers la possibilité de démolitions d'ensemble, spécialement dans les quartiers de Saint-Jacques et de Saint-Matthieu. Vous engagez-vous à la conservation de la structure bâtie et de l'aspect de ces quartiers médiévaux, tout en promouvant une réhabilitation de l'habitat dégradé selon les critères d'habitabilité exigés de nos jours ?

Oui, et nous procéderons îlot par îlot, avec précision dans le traitement social et patrimonial des opérations et en respectant la trame urbaine de la cité historique.

18- Malgré la révision du plan, le centre historique est très mal connu sur le plan historique et architectural. Êtes-vous disposé à entreprendre, au cours du mandat, les enquêtes, inventaires et recherches nécessaires pour enrichir cette connaissance et la rendre utilisable dans le cadre de la gestion de la ville et de l'information du public ?

Oui, nous proposerons aussi en concertation avec les commerçants, habitants et professionnels de la mise en tourisme la création de plusieurs parcours d'interprétation urbaine : parcours Moyen Âge, parcours art déco, parcours Renaissance...

19- Bourse du travail : comptez-vous poursuivre le projet de transformation de la Bourse du travail (œuvre de L. Baille) en bibliothèque de droit pour l'UPVD ?

Oui

a. Si oui, pourquoi ?

Les syndicats sont partis et désormais installés chemin de la Garrigole. Le préfet a cassé la continuité du culte du Temple protestant. Aussi, dans cet état, l'installation d'une bibliothèque et la restauration du bâtiment ne sont pas une hérésie. En revanche, nous serons attentifs au maintien et au développement de l'institut de l'histoire sociale in situ et à la possibilité d'utiliser le bâtiment pour des événements populaires afin de pérenniser la vocation historique et fonctionnelle de cet édifice.

b. Si non : pour quel projet ?

20- Maison Combe-Jacomet (quartier gare, propriété de la ville, soumise à permis de démolir). Qu'envisagez-vous de faire de cette bâtisse ?

La maison Combe-Jacomet a été acquise par l'association Joseph Sauvy qui est une association sérieuse et solide. Nous resterons néanmoins attentifs à sa préservation et à son devenir.

21- Hôpital Saint-Jean : envisagez-vous d'agir pour la conservation des derniers bâtiments subsistants construits par Léon Baille, et pour quel projet ?

Oui, car nous sommes sensibles à la mise en valeur du Perpignan Art-déco. Avec la direction de l'hôpital, nous chercherons à trouver un usage permettant la sauvegarde de ce patrimoine.

22- Hospice de la Miséricorde : veillerez-vous à la conservation de cet ensemble bâti, et à son affectation à un nouvel usage respectueux de son architecture et de son histoire ?

Oui, en lien avec notre volonté de création d'un tiers lieu dans le quartier saint martin, nous chercherons à valoriser ce site.

23- Site d'Orle : pouvez-vous vous engager à prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde du site médiéval, objet d'un projet d'urbanisation ?

Oui, il est urgent de prendre les mesures de sauvegarde nécessaires.

24- Fort du Serrat d'en Vaquer : comptez-vous engager la conservation de l'édifice et l'aménagement du site ?

Oui, il s'agit d'un site multifonctionnel dont nous assurerons la mise en valeur en lien avec notre politique de biodiversité et l'entretien des espaces périurbains par le pastoralisme.

Terres agricoles et espaces naturels

25- Envisagez-vous une modification du PLU et du SCOT permettant une extension de l'urbanisation ?

Non.

– si oui pourquoi ?

– si non, pourquoi ?

Nous voulons refaire de Perpignan une ville jardin. Nous refuserons l'imperméabilisation de tout espace supplémentaire.

26- Cas particulier de Château-Roussillon :

– Qu'envisagez-vous pour les 14 ha où était envisagé un village de vacances à thèmes ?

Nous souhaitons l'installation de jeunes producteurs en permaculture.

Nous protégerons aussi le Mas Vermeil dans la limite de nos possibilités d'actions juridiques.

Canaux d'arrosage

La sauvegarde du réseau des canaux d'arrosage du Roussillon, véritable patrimoine historique technique, hydraulique et naturel, est un enjeu très important dans la perspective des changements climatiques. Aussi :

27- Quelle politique de préservation du *Rec de las Canals* qui appartient à la ville sur tout son tracé comptez-vous entreprendre ?

La restauration et l'ouverture des canaux est une de nos priorités pour parvenir à l'objectif d'une ville bioclimatisée. Intra-muros, nous restaurerons la mémoire et le passage de l'eau dans les 17 rivières et canaux qui structurent la ville de Perpignan. Nous valoriserons l'aqueduc des arcades, le passage du canal royal dans le périmètre de l'université, son usage pour alimenter le réservoir de Villeneuve de la Raho, ses missions historiques pour alimenter les fontaines de Perpignan et le Palais des Rois de Majorques. Le long des canaux, nous mettrons en place des voies de cheminement ombragées. Pour Les canals, nous mettrons en place une nouvelle gouvernance associant tous les usagers, y compris en accompagnant les projets de production d'énergie renouvelable hydroélectrique à l'endroit des anciens moulins.

28- Pouvez-vous vous engager à proscrire la poursuite des cuvelages des canaux, ce qui empêche la percolation des eaux dans les nappes phréatiques ?

Oui. Nous souhaitons également découvrir et dé-cuveler les ouvrages existants tant que possible pour favoriser l'infiltration maximale des eaux de ruissellement.

29- Quelle politique de préservation des canaux en général comptez-vous entreprendre sur le territoire communal et sur celui de la communauté urbaine ?

Voir réponses précédentes. La préservation des canaux est un des axes stratégiques de notre programme écologique.

Préservation des arbres, parcs et jardins

28- Envisagez-vous une politique de plantation d'arbres adaptés aux conditions écologiques locales sur les espaces disponibles (franges du réseau routier), ainsi que la végétalisation des itinéraires cyclistes créés ou à créer ?

Oui, Perpignan a actuellement une surface ombragée par la canopée de 13 %, nous avons pour objectif d'atteindre 30 % en 2030. Chaque habitant de Perpignan dispose ainsi de 9 m² d'espace ombragé contre 30 m² dans les villes de plus de 100 000 habitants : là aussi nous doublerons ce chiffre pour rattraper le retard accumulé par des décennies d'inaction. Enfin, sur les espaces délaissés, nous mettrons en place une gestion forestière, sans plantation exogène, afin de favoriser l'implantation et le développement d'une strate arborée parfaitement adaptée aux conditions pédologiques et climatiques locales.

29- Vous engagez-vous à ne pas permettre l'abattage ou l'enlèvement d'arbres monumentaux ?

Oui, nous mettrons en place également une surveillance accrue du patrimoine arboré existant et en mettant tout en œuvre dans le soin et les techniques de taille pour éviter les abattages.

30- Quelle sera votre politique de préservation et de régénération des espaces verts de la ville, dont certains sont très dégradés (jardin Terrus) ?

Oui. Actuellement, la ville de Perpignan consacre 31 € à l'entretien des espaces verts communaux contre 76 € en moyenne dans les 50 plus grandes villes françaises. Nous doublerons donc ce chiffre, en lien étroit avec la stratégie régionale en matière de trame verte et bleue et de protection de la biodiversité.

